

L'importance de la conformité fiscale

Le cadre légal est de plus en plus complexe.

ROLAND A. PFISTER*
ROLF GEIEROLF GEIER**
DR. MARCEL JAEGGI***

Le monde se tourne de plus en plus vers un système fiscal transparent, dans lequel il n'y a pas de place pour l'évasion fiscale, l'abus fiscal ou la planification fiscale agressive, même si ce comportement est conforme aux lois applicables. Des événements tels que la publication récente des «Panama Papers» ont retenu l'attention du monde entier et ont simultanément placé une fois de plus le problème de la transparence fiscale et des paradis fiscaux au centre de la discussion.

Dans leurs efforts contre l'évasion fiscale, les grandes puissances et centres économiques ont imposé d'une manière agressive leurs règles aux centres financiers de plus petite taille. La Suisse qui gère environ 25% des fortunes offshore mondiales (c'est-à-dire des biens qui se trouvent dans un pays autre que celui de résidence du contribuable) est particulièrement affectée. La prolifération de multiples règlements fiscaux tels que l'accord final sur l'impôt à la source conclu avec le Royaume-Uni et l'Autriche, les CRS de l'OCDE sur l'échange automatique d'informations, le programme FATCA et les nouveaux impôts planifiés sur, par exemple, les transactions et les services financiers ont un grand impact pour l'industrie financière.

Les investisseurs/propriétaires de fortunes qui ne se conforment pas à ces nouveaux règlements pourraient être confrontés à des impôts additionnels, des pénalités ou bien à des violations de leurs droits à la confidentialité, puisque les centres financiers peuvent être forcés de révéler leurs informations financières.

Tous ces développements en matière fiscale et en matière de régulation soulignent l'importance de disposer de connaissances approfondies dans le domaine de la conformité fiscale pour les prestataires de services financiers et ainsi la nécessité de mettre en place un entraînement adéquat pour leurs employés. C'est ce que vise le programme «CAS Tax Compliance Management for Financial Institutions», proposé à l'Institute of Financial Services Zug de l'Université des sciences et arts appliqués de Lucerne.

Pour les prestataires de services financiers, une stratégie de conformité fiscale doit être rapidement adoptée. Celle-ci requiert des connaissances techniques et un entraînement adéquat sur les trois niveaux suivants.

Le premier niveau couvre les implications fiscales au niveau de l'entreprise elle-même, c'est-à-dire de s'assurer que l'institution remplit elle-même ses obligations fiscales et réglementaires. Ceci peut inclure des questions telles que les prix de transfert, le report d'informations d'un pays à un autre, la documentation à collecter, la substance de l'entreprise elle-même ainsi que les

structures à mettre en place pour évaluer les risques fiscaux.

Deuxième niveau: la collecte et le paiement des impôts des clients, respectivement la collecte d'informations se rapportant aux clients

A un second niveau, il est important de garantir la conformité avec les exigences légales permettant d'assurer également la transparence fiscale du côté des clients. Pour les institutions financières, cela signifie qu'elles doivent prendre en compte de nombreuses lois et règlements internationaux. Ceci inclut notamment par exemple le programme FATCA et l'amnistie fiscale américaine, les programmes de divulgation volontaire d'autres pays tels que l'Allemagne et la France et les mesures bancaires internes pour assurer la conformité fiscale. Finalement, au niveau local, certains impôts, tels que le droit de timbre, doivent être collectés et payés sur les transactions des clients.

Le troisième niveau concerne l'adaptation des produits et services offerts par les institutions financières. La demande s'orientera sur des mandats discrétionnaires fiscalement optimisés ainsi que sur la prise en compte, par les conseillers, de tous les aspects fiscaux pertinents lorsqu'il s'agit d'investissements. De plus, les clients requièrent de leurs institutions financières qu'elles leur fournissent des rapports fiscaux spécifiques pour chaque pays et qu'elles offrent un soutien pour les éventuelles réclamations fiscales ou l'éventuelle récupération de l'impôt. Les clients attendent également que leurs conseillers financiers documentent les transactions et qu'ils les informent sur les programmes de divulgation volontaire. Si les institutions financières veulent rester compétitives, elles se doivent d'offrir ces services.

La complexité du cadre légal et les conséquences de la non-conformité démontrent que les institutions financières doivent assurer leur conformité en mettant constamment à jour leurs procédures et la formation de leurs employés. Il est devenu vital d'examiner de manière approfondie ces défis en relation avec les trois niveaux décrits plus haut. En examinant ces défis sur les trois niveaux et en prenant des mesures là où cela s'avère nécessaire, les institutions financières devraient être capables de survivre et de rester compétitives face aux nouvelles réalités de la gestion de patrimoine.

* Directeur des études et chargé d'enseignement à l'Institut des services financiers de Zoug (IFZ) de la Haute école de Lucerne - Faculté des sciences économiques; Tax Counsel auprès de Badertscher Rechtsanwälte AG, Zurich/Zoug.

** Partner of Financial Services Tax, Ernst & Young AG, Zurich.
*** Head of Business Development & Support, Bank J. Safra Sarasin AG, Zurich.

Lire aussi sur www.agefi.com

Energies renouvelables: l'heure de vérité approche

Sortir la Suisse du nucléaire et réduire la consommation: deux objectifs très difficiles à atteindre.

Le Conseil national vient d'abaisser de 3 milliards de kilowattheures la valeur indicative de développement des nouvelles énergies renouvelables d'ici 2035. D'ici la fin du mois, le Parlement bouclera la première étape de la Stratégie énergétique 2050 (SE-2050). Cette stratégie vise un double et très ambitieux objectif consistant, d'une part, à sortir à terme la Suisse du nucléaire (environ 37% de notre production d'électricité ces cinq dernières années) et, d'autre part, à réduire notre consommation d'énergies fossiles (environ 65% de notre consommation finale d'énergie ces cinq dernières années).

Ce double objectif sera très difficile à atteindre, même si notre consommation d'énergie a diminué de 4,5% entre 2005 et 2015, alors même que la population résidente de notre pays a augmenté de près de 12% durant cette période.

En effet, la part des énergies fossiles est résistante à la baisse, du fait de l'importance durable des carburants pour répondre à nos besoins de mobilité et du remplacement partiel du mazout par le gaz.

Par ailleurs, notre consommation d'électricité a un peu augmenté ces onze der-

nières années et, notamment, entre 2014 et 2015, alors qu'elle est censée se stabiliser d'ici 2020.

Compte tenu du fait que l'efficacité énergétique s'est déjà beaucoup améliorée, notamment dans l'industrie, comme l'atteste l'évolution divergente entre la baisse de notre consommation d'énergie et la croissance de la population de notre pays, une bonne partie des espoirs d'atteindre les objectifs de la SE-2050 repose sur les nouvelles énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque).

Or le Conseil national vient d'abaisser de 3 milliards de kilowattheures la valeur indicative de développement des nouvelles énergies renouvelables d'ici 2035, soit une baisse de pas moins de 21% par rapport à la valeur planifiée initialement.

En ce sens, le conseiller national R. Nordmann a reconnu, lors d'un récent débat à Lausanne, que l'énergie éolienne ne produirait pas les quantités d'électricité planifiées. Un aveu inévitable, puisque les 37 éoliennes en activité en Suisse ont produit moins de 0,2% de notre courant en 2015.

La situation est un peu meilleure sur le plan des panneaux photovoltaïques,

puisque près de 50'000 installations ont contribué à raison de... 1,75% à notre production de courant en 2015.

La différence entre le nombre d'installations photovoltaïques installées et leur production annuelle résulte notamment du temps de production électrique de ces dernières, calculé sur toute la durée de leur exploitation, temps qui se limite à 945 heures par an, alors qu'une année compte pas moins de 8'760 heures. Par ailleurs, il est piquant de relever que le «miracle de la transition énergétique allemande» repose bien davantage sur les éoliennes que sur les panneaux photovoltaïques.

Reste donc à répondre aux partisans honnêtes de la SE-2050 qui reconnaissent les limites de cette dernière, mais mettent au défi les opposants ou les sceptiques de proposer autre chose.

A notre sens, la méthode la plus efficace pourrait consister dans la production d'électricité décentralisée avec des coupes chaleur-force, fonctionnant avec du gaz.

PATRICK EPERON
Centre patronal



LA PART DES ÉNERGIES FOSSILES EST RÉSISTANTE À LA BAISSÉ, DU FAIT DE L'IMPORTANCE DURABLE DES CARBURANTS POUR RÉPONDRE À NOS BESOINS DE MOBILITÉ ET DU REMPLACEMENT PARTIEL DU MAZOUT PAR LE GAZ.

Echanges: la frontière qui compte

Aucune limite n'est acquise, le monde étant en perpétuel changement. Le protectionnisme est une innovation récente.

MARIE OWENS THOMSEN*

Les prêtres de Delphes pourraient être les premiers à avoir parlé des «quatre libertés» auxquelles toute personne a droit: statut, inviolabilité personnelle, droit au travail selon son propre désir, et droit de libre circulation. Les flux migratoires ont entraîné le commerce international.

Des restrictions sur le mouvement de personnes sont arrivées en Europe sous l'Empire Romain.

Les tarifs imposés à l'époque ne cherchaient pas à limiter ces flux, mais à lever des fonds pour payer des infrastructures, tels que des ponts et des routes pavées, pour faciliter d'avantage le commerce. Le protectionnisme est une innovation relativement récente, arrivée au moyen âge. L'homme, on comprend, a toujours fait du commerce, continue à faire du commerce, et fera toujours du commerce, si on lui donne les moyens et l'opportunité.

Tout protectionnisme nécessite des frontières. Le terrain géographique sépare et sépare encore des peuples d'une manière, on va dire, naturelle. Quand ce n'était pas le cas, on construisait des murs (...) et on allait en guerre jusqu'à ce qu'un accord ou un traité puisse être mis en place, en attendant que cela recommence.

Aucune frontière n'est acquise, le monde étant en changement perpétuel.

Quelle frontière est la plus importante pour le commerce? Le débat ambiant sur la «globalisation» et le protectionnisme ne mentionne pratiquement jamais les frontières qui existent à l'intérieur des pays, comme si un trait sur une carte pouvait faire toute la différence.

Dans la pratique, les peuples ont toujours fait l'essentiel de leur commerce avec leurs voisins, et peu de traités internationaux sur les limites territoriales ont réussi à stopper des habitudes d'échanges vieilles de millénaires.

Ainsi, il faut constater que la vaste majorité du commerce réalisé par les membres de l'Union européenne, par exemple, se fait à l'intérieur de l'Union. L'Estonie achète 82% de ses importations à d'autres membres de l'Union et la Slovaquie exporte 86% de ses exportations vers l'Union.

Les Pays Bas sont le pays le moins dépendant de l'Union pour ses importations, à 46% du total, et le Royaume-Uni est le pays membre (encore) avec la part la plus faible de ses exportations allant vers l'Union, à 44% (Eurostat, 2015), ces deux taux restant des multiples de la part des Etats-Unis dans le commerce de l'Union (21% à l'export des biens et 14% à l'import) ou de la Chine (10% des exports et 20% des imports).

En outre, le commerce à l'intérieur de chaque pays membre de l'Union est environ dix fois plus important que le commerce

avec un autre pays membre de l'Union (Nitsch, 2000).

M. Coughlin et M. Novy de la Fed de St Louis et CAGE respectivement, ont analysé en 2012 – Coughlin, Cletus C. et Dennis Novy, «Is the International Border Effect Larger than the Domestic Border Effect? Evidence from U.S. Trade», January 2012 – l'impact sur le commerce des frontières entre les Etats américains et la frontière internationale du pays.

Ils trouvent que les frontières entre Etats dans les Etats-Unis constituaient une barrière plus importante au commerce que la frontière internationale du pays. Ce résultat est très important pour ceux qui sont en faveur du protectionnisme ainsi que pour ceux qui sont contre.

Pour les protectionnistes, on constate alors qu'ils seraient d'avantage récompensés par des tarifs inter-états qu'inter-pays: se concentrer sur des frontières proches toucherait la vaste majorité du commerce et ce avec plus de force de frappe.

A l'inverse, la frustration que ressent le camp en faveur du démantèlement des barrières au commerce face à l'essor du protectionnisme (depuis 2008, 1583 mesures restrictives ont été imposées par les pays du G20, et seulement 387 ont été enlevées, selon l'OMC en juin 2016) et face à l'incapacité des négociateurs d'aboutir sur les accords de libéralisation du commerce tels que

les accords trans-pacifique (TPP) et trans-atlantique (TTIP) pourrait être palliée en mettant l'accent sur la libéralisation interne des pays.

Les barrières au flux commerciaux ne sont pas que des tarifs et des quotas. Toutes sortes de réglementations peuvent favoriser ou pénaliser une ville, une région, et Etat fédéral par rapport à un autre.

Dans ce contexte, le projet indien d'harmonisation des taux de TVA entre les différents Etats indiens est une importante libéralisation du commerce à l'intérieur du pays. En Suisse, on peut supposer que l'harmonisation en cours des taux d'imposition sur les sociétés pourrait aussi favoriser le commerce à l'intérieur du pays.

Et si cela est important pour la circulation des biens, il faut savoir que dans les pays de l'OCDE les services représentent 80% de l'économie, quatre fois plus que les biens manufacturés.

Ainsi, toute libéralisation des services, même à l'intérieur des pays, serait l'axe le plus prometteur pour relever les taux de croissance des économies, surtout dans les pays matures, mais également dans le monde dans son ensemble.

Combattons le protectionnisme depuis l'intérieur, et facilitons le commerce avec l'étranger à côté.

* Chief Economist
Indosuez Wealth Management